



## Covid 19

### **Solidarité EHPAD et FFESSM région BFC.**

**Les clubs de plongée à l'aide de nos anciens dans ce contexte épidémique de crise sanitaire (\*)**

Bonjour à tous,

A l'instar de qui a été mis en place dans la Région PACA par le docteur Fred Di Méglio, nous souhaiterions solliciter les clubs de Bourgogne Franche-Comté pour aider les EHPAD de notre région (\*).

Un appel de solidarité auprès de nos clubs de plongée sera réalisé cette semaine pour prêter jusqu'à la fin du confinement leurs kits d'oxygénothérapie. Notre objectif est de référencer les stocks de d'oxygène médical détenus par les structures volontaires afin de les mettre à disposition des EHPAD.

Vincent PETERMANN, vice-président de la CTR (Commission Technique Régionale) a déjà pris contact avec un des syndicats des EHPAD de BFC. Cette proposition les intéresse.

Vous trouverez ci-joint le modèle de convention proposée (à décliner en fonction du syndicat dont dépendra l'EHPAD).

Le but du Comité Régional BFC est de :

- diffuser l'information et la convention auprès des clubs et des CODEP,
- établir rapidement un listing des clubs de plongées volontaires avec les coordonnées d'un contact clairement identifié.

Ce listing sera transmis aux syndicats des EHPAD BFC ; il sera bien entendu mis à jour en fonction des réponses mêmes tardives des clubs.

Ensuite, ce sera à chaque directeur d'EHPAD de solliciter le club de son choix et de signer la convention.

**Nous avons nommé un référent, le docteur Michel ROYER ([michelroyer100@gmail.com](mailto:michelroyer100@gmail.com) - tél : 06.34.67.40.17.) ; il sera aidé par Jean Luc FOLLEVILLE ([barbibouille71@hotmail.fr](mailto:barbibouille71@hotmail.fr)), également responsable régional de secourisme. Ils seront à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.**

**Pour les clubs intéressés, merci d'envoyer au docteur ROYER les informations suivantes :**

- Nom et adresse du club,
- Nom et coordonnées de la personne à contacter (nom, prénom, mail et téléphone),
- caractéristiques du kit d'oxygénothérapie mis à disposition.

Nous vous remercions d'avance.



Nous ferons un bilan à la fin de cette épidémie, sur cette action de solidarité et novatrice.  
N'hésitez pas à nous tenir au courant de vos actions de solidarité.

En espérant que vous vous traversez cette période difficile sans trop de problèmes ...,

Très amicalement.

Myriam ZIANE  
Présidente du Comité Régional BFC - FFESSM  
Tél : 06.71.26.85.68.

*(\*) Le matériel d'oxygénothérapie des distributeurs d'O2 a été réquisitionné par l'État pour l'Hospitalier. De ce fait nombre de structures médico-sociales comme les EHPAD se trouvent démunies (comme pour les masques de protection d'ailleurs).*

*Cette convention permet de cadrer la gestion, la récupération du matériel, la durée, la responsabilité assurantielle, l'utilisation d'attestation de déplacement dérogatoire (mission d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative).*

*Il est à noter que ce matériel d'O2 n'a que vocation d'aide temporaire de soutien, en attente des services de secours pour l'évacuation d'un patient vers un plateau technique hospitalier.*